

# LYCEE LINO VENTURA

Année scolaire 2017/2018

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 OCTOBRE 2017

Effectif du Conseil d'Administration : 29

Présents en début de séance : 15

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut délibérer valablement, il est 18h11. Madame la Proviseure accueille les membres du CA.

M. Grenon assurera le secrétariat, **adopté à l'unanimité.**

Madame Scellier annonce que l'ordre du jour a été abondé de questions supplémentaires concernant la partie financière, notamment dans le cadre de la préparation du budget 2018

### Ordre du jour

1) **Vote pour l'adoption du compte-rendu du CA du 27 juin 2017,**

Nombre de votants : 15

**Vote pour l'adoption du compte-rendu du CA du 27 juin 2017 : pour: 14 Abstentions: 1 Contre:0**

### I Partie pédagogique et éducative

1) Bilan des examens page 1

Le lycée a obtenu de bons, voire de très bons résultats aux examens comme le confirme le document. A noter que ces résultats sont en général au dessus des moyennes académiques, puisque en voie GT, le taux de réussite (96.7) est 6 points au dessus du taux départemental, 9.5 points au dessus du taux académiques et en voie pro (87.1 %) est supérieur de 10 points pour la seine et marne et 10 points pour l'académie.

En voie professionnelle les résultats sont variables selon les filières et ont bien progressé par rapport à l'an passé : la courbe s'est inversée en GA avec un taux de réussite à 85.7%. En commerce, l'an passé le taux de réussite (69 % des présents) était très en dessous des moyennes départementales et académiques et cette année ce taux s'aligne sur les moyennes (78.8%).

A l'issue du bac, les doublants ont été réinscrits, à l'exception d'une élève de TASSP par manque de place et orientation vers un autre cursus.

En cap, bons résultats très bons résultats sur la DEAS et MCAD.

Pour cette année, les actions autour de l'accueil des 2ndes sont reconduites : entrée en formation, consolidation de l'orientation, découverte de la formation avec des visites en entreprises.

D'autre part, l'accompagnement personnalisé en français et mathématiques est concentré sur le semestre 1 afin de prendre en charge au plus vite les élèves qui ont le plus de fragilités. En terminale, en revanche, l'AP est concentré sur le 2<sup>nd</sup> semestre dans le cadre de la préparation de l'examen et des poursuites d'études.

De plus en plus d'élèves de baccalauréat professionnel postulent pour des poursuites d'études et y accèdent. Tendance très marquée sur la filière gestion administration.

## **2) Bilan de rentrée**

- Les effectifs : 645 élèves répartis dans 30 divisions,
- Recrutement sur la filière GT : 2<sup>nde</sup> très peu remplie (moitié de l'effectif attendu) 1<sup>ère</sup> ARCU en grande difficulté
- FCIL secrétariat médical : 6 élèves sur les 12 attendus, bilan mitigé malgré les demandes dans ce domaine.
- Recrutement BTS : 24 étudiantes affectées dont 7 élèves rappelées en procédure complémentaire. Pôle ASSP et ST2S bien représenté. 5 élèves du Lycée Lino Ventura à qui il a été fait une proposition en BTS ont répondu favorablement.
- Les personnels enseignants 72 enseignants : Tous les enseignants ont été nommés certains tardivement (Mathématiques 1 poste sur le LP, remplacement en éco gestion). A noter qu'une grande partie des heures en 1<sup>ère</sup> GA1 et T GA1 ont été prises en charge par le professeur d'administration en interne, et nous les en remercions, au nom des élèves.
- Les personnels d'éducation : 2 nouveaux assistants d'éducation ont été recrutés (Monsieur SPITERI et Madame DELPORT) encore un mi temps à pourvoir (fin période d'essai d'un personnel recruté pour un mi temps. Appel auprès des personnels pour élargir notre champ de recrutement.
- Fatma REKIK, sur un poste en CUI, a été basculée sur un poste d'ASSED.

### **4° Installation du conseil pédagogique pour information : page 3 et 4**

Voir liste +Règlement intérieur

Dans chaque établissement du 2<sup>nd</sup> degré est institué un conseil pédagogique, ce conseil réunit au moins un professeur par champ disciplinaire et d'autres membres de la communauté éducative. C'est une instance de concertation qui a pour but de coordonner les actions pédagogiques de l'établissement

Lors de sa 1<sup>ère</sup> réunion le Conseil pédagogique établit son règlement intérieur.

La composition du CP et le règlement intérieur sont portés à la connaissance du CA

### **5 ventilation des IMP, indemnités pour missions particulières p.5 et 6**

Discussion en conseil pédagogique du 26 septembre : Répartir les IMP fléchées (TICE, culture, EPS, décrochage scolaire...) et demander le versement du solde afin de pouvoir rémunérer l'investissement des enseignants dans la conduite de projets développés au cours de l'année.

### **6 Convention de PFMP modèle BTS voir document**

Nombre de votants : 15

**Vote pour l'adoption de la convention : 15 pour, 0 abstentions 0 contre.**

### **II Partie financière**

Madame la Présidente donne la parole à madame Poinier pour la partie financière

### **7 DBM pour information**

Voir document

### **8 DBM pour vote**

Répartition de ressources nouvelles et prélèvement de 12 000 euros sur fonds disponibles

**Vote pour la DBM n ° 33 proposée : pour 14 , abstentions 1 contre 0.**

### **9 Autorisation de signer des conventions :**

- Convention du groupement comptable

**Vote : 15 pour, 0 abstention 0 contre.**

- Concessions de logements et COP (Convention d'occupation précaire )

**Vote : 15 pour, 0 abstention 0 contre.**

- Convention pour les locaux sportifs
- Vote : pour 15 , 0 abstension , 0 contre**

#### **10 Sorties facultatives**

Autorisation de sorties facultatives à caractère exceptionnel requérant une participation des familles n'excédant pas 6 euros par sortie notamment pour Projet DMEO avec des sorties hors temps scolaire.

**Vote : 15 pour ,0 abstension , 0 contre**

#### **11 Participation aux charges communes :**

21 %

**Vote : 15 pour , 0 abstension , 0 contre**

#### **12 Lycéens au cinéma :**

2.50 par élève participant

**Vote : 15 pour , 0 abstension , 0 contre**

#### **13 Tarifs :**

Dégradations et carnets à 5 euros

Questions : cartes étudiant et lycéen. En effet, tarif à prix coûtant appliqué en cas de perte

**Vote : 15 pour ,0 abstension , 0contre**

#### **14 Frais de remboursement de stage (élèves et enseignants) :**

**Vote :15 pour , 0 abstension , 0 contre**

#### **15 Don de matériel**

**Vote :15 pour , 0 abstension , 0 contre**

#### **16 Modalités de remboursement solde DP et voyages scolaires**

**Vote : 15 pour ,0 abstension , 0 contre**

#### **17 Voyage à Londres**

Il est prévu un voyage à Londres pour les élèves de 1<sup>ère</sup> de la section euro. La participation des familles est demandée pour 260 euros. La part accompagnateurs et le surcoût assurance Risque annulation attentat sont financés par le lycée. Ce voyage concerne 12 élèves et 2 accompagnateurs entre le 9 et le 11 janvier 2018. Le prix (Après appel d'offres) comprend le transport, l'hébergement en familles hôtes, les visites.

**Vote :15 pour, 0 abstension 0 contre.**

#### **18 : Participation au module linguistique dans le cadre des mobilités ERASMUS pour 4 élèves de terminales euros**

Participation demandée : 120 euros par élève

Mobilités financées en grande partie par les fonds ERASMUS, pour des PFMP en Irlande, ne comprend pas le module linguistique qui est à la charge des bénéficiaires.

**Vote : 15 pour, 0 abstention 0 contre.**

## Questions diverses :

Aucune question autre diverse n'a été déposée.

Quelques informations :

La section sanitaire et sociale est entrée dans la démarche de renouvellement du label. Un audit a eu lieu le 11 octobre 2016 puis sur la base du dossier présenté et de l'évaluation académique, le label a été réattribué mais sous une autre appellation « Lycée des métiers de la santé et de l'aide à la personne ». La signature officielle aura lieu le 12 octobre 2017 au Rectorat.

Madame Scellier annonce que les élections pour le prochain Conseil d'administration auront lieu la semaine prochaine (12 octobre pour les personnels - 13 octobre pour les parents des élèves), le nouveau Conseil d'administration se réunira le lundi 04 décembre 2017 à 18h. A l'ordre du jour, l'installation du CA et autres instances de l'établissement, le budget 2018.

Points travaux : Madame Scellier remet copie à Monsieur Verdier, représentant pour la Région, d'un courrier adressé à Madame la Présidente de la Région Ile de France concernant ses inquiétudes par rapport à des travaux de réparation signalés et non encore réparés. A lister : ascenseur, trou de la bouche incendie, dégâts des eaux. Monsieur Verdier demande pour quelle raison il n'a pas été mis au courant au dernier Conseil d'administration. A ce moment, et juste après la réorganisation des services techniques de la Région, les nouveaux interlocuteurs venaient de se faire connaître. [Les incidents ont été signalés (hormis dégâts des eaux survenus en août)]. Nous pensions que les choses allaient suivre leur cours, comme d'habitude. Nouveau passage le 05 09 et sans suite depuis, alors qu'il nous est demandé de prendre en charge des travaux mandatés par la région auprès d'une entreprise titulaire du bon de commande. Il n'y aurait plus de fonds d'urgence, alors qu'en mai, au moment de la première alerte, il en subsistait. Madame Scellier a fait voter un prélèvement de 12 000 euros sur fonds disponible mais en tant qu'ordonnateur, elle n'engagera pas la dépense, sans réponse claire sur une subvention allouée pour couvrir ces travaux.

Madame Medam fait part des difficultés pour trouver un lieu de stage pour nos élèves non ozoiriens. Madame Meleard réaffirme la position de Monsieur le Maire par rapport à ce sujet. En revanche, elle est à l'écoute si des places de stage existent mais ne sont pas proposées à des élèves ozoiriens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

La Présidente

Le Secrétaire de séance

Madame Scellier

Monsieur Grenon.